



Subventions : des fonds publics pour des services publics

La future politique commune de la pêche (PCP) doit garantir que l'aide publique soutient la reconstitution des stocks halieutiques, facilite la transition vers une pêche durable et apporte des bénéfices à la société.

Intention politique

OCEAN2012 souhaite que la réforme de la PCP :

- mette un terme aux aides qui contribuent à maintenir ou à augmenter les surcapacités, et en particulier à toute aide en faveur de la modernisation des navires;
- mette un terme à l'aide publique pour l'accès aux ressources halieutiques;
- utilise l'argent pour la création de biens publics, tels que la recherche, l'amélioration des contrôles et de l'application de la loi, et la coopération entre pêcheurs et scientifiques, ainsi qu'une meilleure participation des parties prenantes; et
- rende les informations sur les subventions à la pêche transparentes et faciles d'accès.



Par une mauvaise conception des systèmes de subventions, c'est le socle économique même des pêcheurs et des communautés côtières qui est mis en danger. La Commission européenne reconnaît le lien entre le niveau actuel de surpêche, de surcapacité et d'aide financière. Elle déclare : « Dans bien des cas, les flottes de pêche européennes peuvent exercer une pression sur les stocks deux à trois fois supérieure au niveau viable. Les subventions en sont en partie responsables. »¹

Le montant total des subventions accordées au secteur de la pêche européenne est inconnu. Dans un certain nombre d'États membres, la part du budget national imputé àla gestion et au financement de la pêche dépasse actuellement la valeur monétaire totale de l'ensemble des captures.

Dans le cadre de la stratégie de développement durable, l'UE s'était engagée à éliminer les subventions néfastes pour l'environnement, en proposant une feuille de route visant leur élimination au plus tard en 2008. Cette feuille de route n'a, pour le moment, toujours pas vu le jour.

L'élimination des subventions néfastes

La réforme de la PCP est une occasion unique de se débarrasser de subventions qui sont néfastes non seulement pour l'environnement, mais aussi d'un point de vue économique et social, et d'orienter les aides vers des mesures qui contribuent à la viabilité à long terme de la pêche dans l'UE.

1 Commission européenne (2008) : Réflexions sur une poursuite de la réforme de la politique commune de la pêche.



L'UE devrait interdire immédiatement les subventions qui favorisent la surcapacité et la surpêche. Cela concernerait en particulier toutes les « subventions de base » telles que les subventions au capital et aux coûts d'exploitation de la pêche, ainsi que d'autres subventions de base présentant un intérêt commercial direct pour la pêche et les produits de la pêche, telles que les aides à la

transformation et le soutien aux prix. Si l'on retarde l'élimination de ces subventions, cela prolongera les dommages causés et compliquera les ajustements par la suite.

L'impact de l'aide à la modernisation

Entre 2000 et 2008, la flotte communautaire de pêche au thon rouge, qui a pour cible un stock en grand risque d'extinction, a reçu de l'UE des subventions pour un montant total de 34,5 millions d'euros. Sur cette somme, 33,5 millions d'euros étaient destinés à la construction et à la modernisation des navires, et seule une très petite part était consacrée au déclassement. Les subventions ont également permis la surpêche de plusieurs autres stocks de poissons européens de grande importance, tels que le merlu austral et la baudroie.

Une analyse des subventions de l'UE entre 2000 et 2006 montre que l'aide à la modernisation des navires de pêche ne profite qu'à quelques propriétaires de navires, en particulier aux propriétaires de navires plus grands et plus puissants capables d'infliger une mortalité par pêche supérieure. Pour les navires de moins de 12 mètres, deux fois plus de fonds ont été utilisés pour le déclassement plutôt que pour la modernisation et à la construction. En revanche, les navires de plus de 24 mètres ont reçu beaucoup plus pour la modernisation et la construction que pour le déclassement.

Accès à des pays tiers

Les paiements pour accéder à la pêche dans les eaux de pays tiers contribuent à la surpêche. OCEAN2012 propose que les opérateurs de l'UE payent eux-mêmes la totalité du coût de leur accès.

Subventions pour le carburant

L'exemption fiscale sur le carburant destinée aux activités de pêche bénéficie aux méthodes de pêche qui consomment beaucoup de carburant, ce qui bien souvent a un impact plus Par une mauvaise conception des systèmes de subventions, c'est le socle économique même des pêcheurs et des communautés côtières qui est mis en danger.

La Commission européenne reconnaît le lien entre le niveau actuel de surpêche, de surcapacité et d'aide financière.



global sur l'environnement marin et n'incite pas à se tourner vers des techniques de pêche plus économes en carburant.

Changer pour des aides qui profitent à tous

De toute évidence, toutes les subventions de pêche ne sont pas néfastes. Néanmoins, la nouvelle PCP doit veiller à ce que l'aide publique soutienne des biens publics et contribue ainsi à apporter des bénéfices à la société.

Le rapport spécial de la Cour des comptes européenne de 2007² a mis en évidence l'incapacité des États membres à contrôler efficacement les activités de pêche de leurs flottes. Le rapport indique que « si les autorités politiques souhaitent que la PCP atteigne son objectif d'exploitation durable de la ressource halieutique, les dispositifs actuels de contrôle, d'inspection et de sanction doivent être considérablement renforcés. »

Le secteur de la pêche de l'UE reçoit de la part de celle-ci près de 850 millions d'euros par an d'aide structurelle, notamment pour soutenir la modernisation des navires, et 150 millions d'euros pour les accords d'accès aux zones de pêche. Dans le même temps, la contribution de l'UE au contrôle et à l'application de la législation, ainsi qu'à la collecte de données, est limitée à environ 50 millions d'euros pour chacun de ces points. À l'avenir, davantage de fonds publics devraient être consacrés à l'amélioration des données scientifiques, au renforcement des systèmes de contrôle et à l'application des règlements.

De nombreux stocks halieutiques commerciaux des eaux européennes demeurent non évalués, ce qui sape la gestion efficace de la pêche. De futurs régimes de subventions doivent aider une recherche scientifique indépendante afin de soutenir l'évaluation des stocks et de réduire les impacts sur les habitats et les écosystèmes.

2 Rapport spécial n° 7/2007 relatif aux systèmes de contrôle, d'inspection et de sanction concernant les règles de conservation des ressources halieutiques communautaires.

L'aide pour des mesures supplémentaires, telles que la formation, la coopération entre scientifiques et pêcheurs, la protection marine des zones sensibles, et la recherche et le développement d'engins de pêche plus sélectifs, contribuerait également à donner au secteur des fondations plus durables. L'élimination de la surcapacité est susceptible d'entraîner une réduction du nombre d'employés dans le secteur de la capture. L'aide publique sera nécessaire pour adoucir cette transition. Toutefois, les opérateurs restants bénéficieront grandement de l'équilibre entre la capacité et les stocks de poissons disponibles et devraient donc être en mesure de contribuer à toute compensation (principe bénéficiaire-payeur).

Transparence

Les décideurs politiques, les scientifiques et le public doivent avoir accès à davantage d'informations de meilleure qualité afin d'évaluer l'impact, la distribution et l'efficacité des subventions, et d'analyser avec quelle efficacité l'argent des contribuables est utilisé.

L'Initiative pour la transparence de l'UE exigeait la divulgation des bénéficiaires du Fonds européen pour la pêche. Dans la pratique, ces informations sont présentées sous des formes si variées qu'un examen et des comparaisons adéquats sont presque impossibles à réaliser. Des informations cruciales sur les navires ou les types de projet financés ne sont plus disponibles.

OCEAN2012 estime que les fonds publics ne devraient être utilisés que d'une façon qui sert le bien public et allège les impacts sociaux durant la transition vers une pêche durable. Pour plus d'informations sur la nécessité d'éliminer la surcapacité, facteur clé de la surpêche, voir le document d'information n° 5: Adapter les capacités de pêche aux ressources disponibles.

OCEAN2012 es una alianza de organizaciones cuyo objetivo es transformar la política europea sobre pesquerías para detener la sobrepesca, acabar con las prácticas pesqueras destructivas y garantizar un uso justo y equitativo de los recursos pesqueros. OCEAN2012 fué creada y sigue siendo coordinada por el Grupo Pew Medio Ambiente, la sección ambiental de Pew Charitable Trusts, una organización no gubernamental que se dedica a combatir la sobrepesca en los océanos del mundo.

Los miembros fundadores de OCEAN2O12 son la Coalición por Acuerdos Pesqueros Equitativos (CFFA), el Fisheries Secretariat, nef (new economics foundation), el Pew Environment Group y Seas at Risk.